

La tyrannie du libre échangisme

Pour comprendre cette fermeture à tout développement d'institutions démocratiques profondes, il faut évoquer les implications d'une liberté des échanges conçue dans l'ensemble du monde occidental comme une discipline fondamentale.

Le libre échange, c'est-à-dire la prohibition de toute mesure, douanière ou réglementaire, faussant la concurrence entre entreprises de nationalités différentes, a été l'objet après la seconde guerre mondiale de négociations internationales prolongées. Ces négociations avaient une signification politique. Elles manifestaient d'abord une réaction contre le morcellement du marché international qui avait marqué l'époque de la grande crise. Le retour au protectionnisme, ou son renforcement, faisait partie en effet des thérapeutiques alors appliquées par tous les pays, quels que soient leur taille et leur régime politique. Mais les régimes totalitaires étaient allés très loin dans cette direction et avaient appliqué un dirigisme rigoureux de leurs échanges extérieurs. Aussi la fragmentation du marché international et les pratiques de contrôle des échanges étaient-elles apparues comme caractéristiques d'un monde menacé par la guerre et par l'hégémonie hitlérienne. Réagissant contre cette expérience, les alliés occidentaux de la seconde guerre mondiale ont voulu supprimer ce qui avait permis les systèmes économiques des états totalitaires. Le retour au libre échange leur est donc apparu comme la condition fondatrice de la liberté politique.

Mais cette interprétation de l'histoire de la crise et de la guerre est tout à fait trompeuse. On joue sur le mot liberté en lui donnant une connotation politique dans l'expression "libre-échangisme".

En fait, le libre échange impose de très dures disciplines ; c'est ce que je vais montrer.

Le GATT (1) les définit et en sanctionne la non observation. Des pays comme les Etats-Unis et le Japon, tout en les observant en principe, les rejettent quand ils le jugent nécessaire, pour préserver le dynamisme de leur économie interne, en utilisant à cette fin les instruments extrêmement variés de l'arsenal du protectionnisme. Les pays d'Europe sont dans une situation différente, parce que le Traité de Rome comporte des procédures très vigilantes de contrôle de la liberté concurrentielle.

C'est pourquoi, pour tous les pays du Marché commun, les disciplines du libre échange s'imposent avec une grande rigueur;

Ce que je me dispose à montrer, c'est que ces disciplines, loin d'être la condition de la liberté politique, sont tout à fait incompatibles avec une véritable démocratie, contrairement à ce qu'affirment les idéologues du GATT et tous ceux, très nombreux, qui les imitent.

Disciplines dures en effet, dans un monde dont les capacités de renouvellement technico-économiques, constamment entretenues et fiévreusement développées au sein de toutes les entreprises, apportent à celles-ci les armes principales de la lutte concurrentielle. Il n'est aucune entreprise - et aucune nation - qui ne vive dangereusement ; qui ne soit tenue de scruter l'apparition possible d'innovations conçues par des concurrents proches ou lointains et capables de lui prendre ses marchés : qui ne doive tendre ses efforts - son imagination, son appréhension des connaissances scientifiques, ses recherches d'applications techniques et de marchés nouveaux - pour concevoir des attaques et des ripostes, pour affermir son emprise sur ses marchés, sur les hommes qui dépendent d'elle pour la satisfaction de leurs besoins. Lutte tragique en ce sens que des entreprises particulières n'y sont pas seulement exposées à la disparition, et des travailleurs à l'instabilité : des collectivités nationales y risquent leur autonomie, dans leur solidarité avec les entreprises qui soutiennent le marché de l'emploi et qui alimentent, latéralement, mais efficacement, et d'ailleurs non sans risque d'orientations arbitraires, la vie intellectuelle.

Les disciplines du libre échange s'imposent avec tant de force qu'elles définissent un type de tyrannie particulièrement pervers, *car* non déclaré.

1 - Premier aspect de la tyrannie libre échangiste : déterminisme dans la formation des structures économiques.,

Les disciplines du libre échange imposent :

- des structures d'organisation : les décisions, prises face à des antagonistes puissants, doivent être conçues et mises à exécution rapidement ; et leurs chances de succès s'accroissent lorsqu'elles procèdent de stratégies technico-économiques

à combinaisons plus variées. Exigences fréquemment contradictoires, que les entreprises multinationales réussissent à concilier, à la fois parce qu'elles sont constituées pour choisir dans les domaines les plus étendus le lieu géographique de leurs interventions et les bases scientifiques de leurs innovations (elles sont capables de stratégies à combinaisons variées) ; et aussi parce que leur réflexion et leurs efforts d'organisation sont tendus vers la rapidité de décision en rapprochant autant que possible le décideur opérationnel des besoins qu'il a pour fonction de satisfaire et des moyens qu'il doit mettre en oeuvre à cette fin, tout en portant à sa connaissance tous les éléments d'information qui peuvent lui être utiles et dont dispose l'échelon central. Ce fait contribue à expliquer la prédominance des entreprises multinationales et l'influence qu'elles exercent sur toute la conception de management, même dans des organisations entièrement différentes ;

- les disciplines du libre échange imposent également, parce qu'elles sont des disciplines de combat, une conception très étendue du secret des affaires ;

- elles imposent à toutes les régions du monde des structures de production étroitement articulées, finalement des modes de vie semblables. Le libre échange s'étendant, au-delà des matières premières, à des produits fortement élaborés, tout pays exportateur est en effet conduit à tenter d'imposer à sa clientèle - une clientèle qu'il développe autant que possible - l'usage de produits qu'il a d'abord conçus pour lui-même ; pour les marchés qui sont proches de lui et qui constituent le domaine courant de son expérimentation et la base de départ de son effort commercial. Aucun pays n'est donc libre en fait de rejeter un mode de vie auquel correspondent, dans l'ensemble du monde où il est inséré, des structures de production puissantes. Finalement, l'interdépendance des divers aspects des modes de vie explique que l'ensemble du monde occidental, et dans une large mesure le monde de l'Est, adoptent passivement les modes de vie américains.

2 - Deuxième aspect de la tyrannie libre échangiste ; déterminisme dans la formation des structures politiques. La prédominance d'un système politique à horizon court.

Les disciplines et les luttes du libre échange affectent profondément toute la vie politique au sens le plus large de ce mot.

Tout d'abord, elles alourdissent le poids dont pèse le pouvoir économique. Les entreprises qui figurent parmi les défenseurs de l'autonomie nationale et qui sont exposées à la concurrence extérieure sont investies d'une responsabilité de première importance. Lorsqu'elles sont menacées, ou lorsqu'elles aperçoivent la possibilité de renforcer leur position, elles sont en situation d'exercer une influence puissante, parfois décisive, sur l'exercice du pouvoir politique : sur la fiscalité, sur la recherche, sur les interventions d'intérêt économique (financières, réglementaires, diplomatiques) de la puissance publique, sur toute action publique susceptible

d'alourdir les charges de production, ou affectant les structures de financement, ou limitant l'autorité des dirigeants ; ou elles regardent comme une implication normale, incontestable, de l'exercice de leur métier toutes les techniques qui leur permettent d'exercer sur leur clientèle, pour la consolider et l'étendre, une action qui oriente ou suscite ses besoins, qui contribue par conséquent à déterminer les modes de vie.

D'autre part, dans la lutte concurrentielle, les entreprises qui exercent un pouvoir politique dans les conditions qui viennent d'être évoquées sont enfermées dans un horizon court. Sans doute sont-elles parfois logiquement contraintes, quand elles ont à prendre dans leur propre domaine d'action une décision affectant une structure lourde, de formuler une prévision à long terme. Mais cette prévision est toujours ramenée au strict nécessaire. Dans la plupart des cas, et notamment lorsqu'elles exercent un pouvoir de nature politique, elles n'ont de leur environnement -de cet environnement sur lequel elles agissent obscurément - qu'une vue courte. Aussi bien les vues politiques du pouvoir économique sont-elles le plus souvent simplistes, en tout cas en France et même dans les plus grandes entreprises françaises (lesquelles n'ont en aucun cas les dimensions des grandes entreprises mondiales), toute l'attention et l'imagination des dirigeants d'entreprise étant réservées à ce qui est pour eux vital, c'est-à-dire la lutte concurrentielle. Faut-il parler d'aveuglement général à l'égard de toute novation qui n'intéresse pas immédiatement cette lutte ? Non : dans de très nombreux cas, le pouvoir économique accepte d'être associé, parfois au prix de charges qui l'alourdissent face à la concurrence, à des actions d'intérêt général ou qui sont conçues pour améliorer la condition des travailleurs. Mais d'autres actions sont délaissées, des institutions demeurent absentes ou sous-développées, bien que l'engagement de ces actions, la création ou le développement de ces institutions, soient nécessaires pour ouvrir des perspectives politiques d'importance évidemment fondamentales. De ces actions délaissées, on peut donner des exemples multiples. Je me limite dans l'immédiat à deux, auxquels j'ai déjà fait ou auxquels je ferai allusion. Les lacunes béantes de l'information de base restent non couvertes parce que, pour les combler, il faudrait engager une réflexion et une observation dont les résultats (impossibles à imaginer, et par conséquent redoutables) ne commenceraient d'apparaître qu'après des années. L'aide au développement du Tiers Monde, dans la mesure où des pays industrialisés s'y engagent, utilise la méthode expéditive consistant à transposer des techniques de production et des organisations économiques qui ont été inventées et mises au point dans les pays développés ; demeure tout à fait théorique, dans ces conditions, l'affirmation souvent répétée selon laquelle les populations du Tiers Monde doivent assumer la responsabilité exclusive des orientations et des moyens de leur propre développement.

J'ajoute ici une remarque : cette prépondérance d'un système politique à horizon court se maintiendrait sans doute, même si le régime d'appropriation des moyens de production était changé. Il n'est pas nécessaire d'imaginer que le refus d'envisager des actions longues à objectifs politiques exprime la volonté machiavélique, conçue par les détenteurs actuels du pouvoir, de préserver leur puissance. Ce sont les modalités actuelles de la concurrence internationale qui portent la responsabilité centrale, Ceci dit, une analyse lucide des vices politiques du libre-échange serait sans doute plus facile si l'appropriation privée des moyens de production était moins étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui dans le monde occidental. Les tenants du système capitaliste s'abritent en effet volontiers derrière les disciplines du libre échange pour défendre, leur thèse principale, celle sur laquelle ils fondent la légitimité de leurs privilèges : la nécessité, dans l'entreprise, d'un pouvoir très concentré et faiblement contrôlé (1).

Des impuissances, des fermetures politiques du capitalisme concurrentiel, les quatre exemples suivants, rapidement formulés, donnent une idée.

3 ~ Quatre exemples des impuissances du capitalisme concurrentiel dans l'instauration d'un débat démocratique.

a - Le système d'information économique qui permettrait d'éclairer une planification à visées politiques est un système beaucoup plus lourd que l'actuel, et dont la constitution implique que soient rassemblées des informations que couvre actuellement le secret des affaires. Fait qui a été signalé plus haut : parmi les informations de base qu'il faudrait rassembler pour prendre une vue synthétique de l'évolution technico-économique et pour en faire objet de prévision, notamment pour en tirer une prévision détaillée par secteurs d'activité, beaucoup ne sont accessibles qu'à qui est en situation d'observer de près la gestion des entreprises . Tant que l'intensité de la concurrence fait apparaître comme une nécessité vitale de laisser dans l'ombre le secret des affaires, il y a des pans d'information absolument capitaux et qui resteront inexplorés - notamment toute l'information prospective, celle qui devrait laisser au moins entrevoir les projets, et en l'absence de laquelle il est impossible d'élaborer une planification précise ;

b - le système d'enseignement et de recherche est un lieu de pouvoir politique. Tout d'abord il joue un rôle central dans le fonctionnement des économies contemporaines, en formant les hommes dont la qualification ne peut être obtenue ou adaptée par un apprentissage simple, et en alimentant la recherche technique. De ce fait, le pouvoir économique est conscient. Aussi est-il conduit à juger le système créé par les enseignants ; à intervenir dans les éléments de ce système

qui sont en situation de répondre immédiatement à ses demandes, soit en prenant part à certains conseils universitaires, soit en créant ou en suscitant la création d'organisations qu'il contrôle sans ambiguïté ; dans le même esprit il tente de faire orienter la recherche en fonction des applications les plus proches. Tombe ainsi dans l'oubli, au niveau du pouvoir politique et des milieux dirigeants de la société actuelle, ce fait cependant bien clair que la recherche est vite stérilisée quand elle n'est pas orientée par la curiosité libre des chercheurs ; et que l'enseignement se borne à l'apprentissage de rudiments techniques quand il n'est pas dispensé par des hommes engagés dans une réflexion créatrice. Sur tous ces problèmes, un débat positif est à engager entre dirigeants politiques, enseignants, chercheurs. Il ne sera pas sans conflit. Les uns et les autres devraient accepter d'y être mis en question, d'y trouver une conception nouvelle du système économique et social. Ce serait donc un débat créateur. Mais sa lente instauration, son lent développement sont inconcevables tant que la lutte concurrentielle maintient ses urgences.

c - le rôle de l'enseignement ne peut être limité à l'action motrice qu'il exerce dans le processus d'évolution économique. Il présente aussi un aspect essentiellement politique : le système d'enseignement doit aussi former les citoyens, progressivement tous les citoyens, de manière qu'ils deviennent capables de prendre part à des débats qui peuvent être compliqués. Dans les problèmes ici évoqués n'entrent aujourd'hui que des intellectuels ; or ils intéressent fondamentalement tout homme. Pour qu'ils puissent être un jour discutés par tous les hommes, il faut sans doute qu'ils fassent l'objet d'un grand effort de clarification ; mais cet effort ne sera jamais tellement efficace qu'il dispense ceux qui prendront part aux débats d'une formation profonde. De cette formation le système d'enseignement est aujourd'hui radicalement incapable, puisqu'il laisse quasi sans formation une fraction notable de la population scolaire. Que faudra-t-il enseigner ? par quelles méthodes ? par quelles organisations ? comment conférer une formation et préserver la liberté de jugement de ceux qui la reçoivent ? Questions capitales. Or elles ne sont évoquées que très rarement. Car, dans ce domaine aussi, les urgences dominent : il faut former des cadres, conférer des qualifications utilisables. Là est la priorité. Les citoyens seront formés plus tard.

La domination des urgences, le renvoi à un avenir lointain de tout ce qui intéresse le débat politique, c'est un fait général, qui s'étend à toute la planification des institutions - dont j'ai signalé plus haut l'importance capitale ;

d - bien d'autres exemples des impuissances d'un capitalisme concurrentiel pourraient être proposés. Le plus massif et le plus actuel est le suivant : la crise qui s'est amorcée fin 1973 met en lumière, on l'a déjà vu, la nécessité d'une forte conversion des secteurs producteurs et grands consommateurs d'énergie. Cette nécessité est fréquemment soulignée par la presse, par les documents administratifs, par des déclarations. Mais, comme les actions qu'il faut envisager ne

prennent sens qu'à condition de faire l'objet d'une programmation longue, définie d'ailleurs dans une zone plus vaste que la seule France, un système décisionnel à horizon court et trop fortement décentralisé se trouve frappé d'une sorte d'inhibition.

Tout cela suffit à montrer que les possibilités de mutation sociale et politique que recèle évidemment l'évolution actuelle sont stérilisées. Ne subsistent de ce fait, au sein d'une prospérité matérielle d'ailleurs aujourd'hui compromise, que des perspectives inintelligibles, dans lesquelles les hommes se sentent pour la plupart étrangers, manipulés, rejetés.

4 - Le risque d'une planification mondiale mise en place par les entreprises multinationales.

Les termes que je viens d'utiliser pour formuler cette dernière conjecture s'appliquent exactement, j'ae le pense, au cas de la France et de la plupart des nations petites et moyennes. Lorsque l'on prend en compte l'existence des entreprises supranationales - de façon générale des entreprises de très grandes dimensions, nationales ou supranationales, qui sont contraintes, vu le poids de leurs investissements et l'ampleur de leurs initiatives, d'insérer leurs programmes dans des vues d'avenir longues - des nuances nouvelles et des compléments paraissent évidemment nécessaires.

Je ne fais que reprendre ici des idées qui ont déjà été énoncées au début de ce texte : II.A (la logique des décisions portant sur les structures lourdes) et II.B (l'évolution récente et la crise actuelle des systèmes décisionnels).

Les entreprises, ai-je dit, dans la mesure (décisive) où elles sont en relation avec le pouvoir politique, agissent sur lui selon leurs vues, lesquelles sont enfermées dans un horizon court. Cette étroites-se d'horizon apparaît complètement dans les techniques de gestion qui sont aujourd'hui appliquées, si sophistiquées qu'elles soient.

Chaque décision est étudiée dans l'horizon qui lui est propre (c'est-à-dire dans la durée des effets qu'elle entraîne) ; elle est éclairée de toutes les informations

nécessaires et insérée dans un jeu adéquat d'hypothèses prospectives, de manière que les choix ouverts soient explicitement définis avec les chances de rentabilité et les risques corrélatifs. Dans l'ensemble, et compte tenu du fait que, parmi les décisions qui doivent être élaborées rationnellement, certaines intéressent les structures lourdes de l'entreprise, ces techniques constituent une planification. Le système d'information y tient une place centrale. Sa constitution ne présente pas de difficulté pour l'information interne, sous réserve des problèmes de coût. Elle soulève au contraire de graves problèmes pour l'information externe, celle qui porte sur l'environnement économique et politique de l'entreprise et sur ses perspectives d'évolution ; donnée capitale de la planification, que l'entreprise n'est capable d'élaborer que dans une faible mesure, qu'elle est contrainte de demander à d'autres : à des consultants spécialisés, ou au système central d'information et de planification. Dans la situation actuelle, que le fournisseur soit un consultant ou le système central de planification, l'information fournie est pauvre ; elle se limite à une extrapolation conservatrice du passé. Toute perspective comportant de fortes novations, en effet, ne pourrait être établie avec quelque solidité qu'à condition de reposer sur un grand échange d'informations, et notamment d'informations prospectives, entre tous les acteurs qui, vivant dans l'interdépendance, sont concernés par les novations possibles. En l'absence de ces échanges, les perspectives d'évolution de l'environnement dans lesquelles se placent les entreprises sont donc relativement conservatrices, et leur horizon court.

Tout ce que je viens de dire concerne les entreprises françaises, mais ne s'applique pas aux entreprises de très grandes dimensions. A l'égard des techniques de gestion de celles-ci, de ce qu'elles sont et de ce qu'elles seront, je ne puis avoir que des idées vagues. Je ne crois pas cependant être imprudent en avançant l'hypothèse que, dans ces techniques, les études relatives aux perspectives d'évolution de l'environnement sont bien plus poussées que dans les entreprises de dimensions moindres : au sein d'organisations de très grandes dimensions, qui doivent prendre des décisions nombreuses et complexes, dont les implications politiques sont fortes, la rentabilité de ces études (ou plutôt leur nécessité absolue) est évidente ; aussi bien ne puis-je oublier que, si l'institution planificatrice s'est maintenue en France alors qu'elle n'était que faiblement soutenue par les dirigeants politiques, c'est parce que ses travaux faisaient l'objet d'une demande des grandes entreprises, et notamment des implantations françaises des entreprises multinationales.

Des faits de même nature se maintiendront sûrement dans l'avenir. J'avance pour ma part la conjecture suivante.

La prévision économique devient de plus en plus difficile, en particulier sur le long terme» De cette complexité croissante, j'ai donné quelques raisons lorsque j'ai montré que la planification économique, dans la mesure où elle fait l'objet d'un certain effort de cohérence, se transforme nécessairement en planification des institutions et débouche sur le domaine mal exploré du politique. Ces raisons ressortissent à l'analyse politique, et ce ne sont pas elles qui sont en général aperçues des pouvoirs économiques. Les milieux dirigeants, en revanche, sont bien plus sensibles aux faits que le Club de Rome a mis en lumière : les limites des ressources naturelles, ou plus exactement le coût prospectif fortement croissant de leur exploitation. Quoi qu'il en soit, la complexité alourdie de la prévision conduira sûrement les grandes entreprises mondiales à renforcer le dispositif général de planification qu'elles utilisent pour leurs propres besoins : ce renforcement se traduira-t-il par une concertation entre entreprises multinationales, avec intervention de consultants privés ? intégrera-t-il certaines planifications nationales (notamment aux Etats-Unis) ou supranationales ? Je ne me sens pas capable de prévoir quoi que ce soit sur ce point. Ce qui me paraît sur, c'est que la planification, technique de gestion inévitable, se renforcera dans l'avenir à l'échelon mondial sous la pression des besoins ressentis par les entreprises multinationales.

La planification mondiale qui se mettra en place sous la pression des besoins ressentis par les entreprises multinationales aura-t-elle un contenu politique explicite ? On peut en douter car, selon toute vraisemblance, son existence ne sera pas apparente, sauf par certains de ses aspects latéraux (notamment les planifications nationales dont elle se servira), de telle sorte que sa consistance, ses objectifs, ses bases d'information ne feront pas l'objet de débats publics. Dans la mesure où elle comportera des éléments politiques, ce sera sous l'influence de la stratégie d'hégémonie des Etats-Unis, et aussi dans certains cas pour assurer l'arrière-plan de la planification proprement technico-économique, qui en sera la partie principale ; et ces éléments politiques porteront sûrement la marque des conceptions spécifiques de la caste économique dirigeante. La tyrannie libre-échangiste aboutira ainsi à un régime subtilement totalitaire, dans lequel s'évanouira la liberté actuellement ouverte d'utiliser la mutation technico-économique actuelle pour construire un système politique qui saurait organiser le débat et en faire passer les conclusions dans la réalité.

Ce risque est actuellement menaçant. Est-il évitable ? à quelles conditions ? dans quel cadre géographique ?

(1) Au moment où la rédaction du présent texte a été amorcée, le libre échange n'était jamais critiqué en débat public. Sa fécondité faisait partie des idées reçues au point que les leaders de la gauche se sentaient contraints d'affirmer que, arrivés au pouvoir, ils en accepteraient les disciplines.

Depuis les premiers mois de 1977, il en va tout autrement. Le déficit global des échanges des pays consommateurs de pétrole conduit tous les pays à pratiquer des politiques d'exportation agressives, menacés qu'ils sont de devoir supporter une part de ce déficit. S'alourdissent de ce fait les pressions que subissent les débouchés d'un grand nombre de secteurs de la production. Les accusations de dumping ou de pratiques abusives se multiplient. Des mesures de protection sont demandées sans grandes précautions oratoires.

Ce revirement de l'opinion est-il sain ? Il le serait s'il était prise de conscience du fait que le libre échange généralisé est impraticable dans un monde en évolution rapide, où les moteurs de l'évolution, mal connus et non contrôlés conduisent vers des horizons politiques indéchiffrables. On peut craindre malheureusement qu'il ne soit dû qu'aux circonstances et qu'il ne conduise qu'à des expédients protectionnistes, avec tout le cortège des mesures unilatérales de rétorsion. Un grand désordre mondial risque alors de s'installer, voilant le fait que la solution de la crise passe par un grand effort de coopération internationale, en vue de coordonner des décisions intéressant de nombreuses structures lourdes -c'est-à-dire de coordonner des planifications.

Claude Gruson - décembre 1977